

SOLWOOD ULTRA MAT



Définition

Vitrificateur à base de résines polyuréthanes en phase aqueuse. Monocomposant pour passage intense (domestique). Bi-composant pour passage très intense : ajout de durcisseur.

Destination

- Intérieur : neuf/entretien.
- Protection des parquets bois soigneusement préparés.

Propriétés

- Aspect moderne conservant la teinte initiale du bois.
- Très bonne résistance aux chocs, aux rayures et à l'humidité.
- Système mono ou bi-composant après ajout du durcisseur.

Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<p>Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/j : 140 g/L). ■ Ce produit contient au maximum 140 g/L de COV. ■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de diluants éventuels préconisés.
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Certificat M1 : Classification à hautes exigences concernant les émissions des matériaux de construction utilisés pour les résidences domestiques ou les espaces professionnels ■ Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.seigneurie.com ■ Déclaration environnementale consultable sur : www.declaration.environnementale.gouv.fr
■ Production	<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques générales

Aspect en pot	Masse volumique	Conditionnement
Fluide, légèrement laiteux. Si le produit est utilisé en bicomposant : base et durcisseur à mélanger et préparer soigneusement avant l'application	(Incolore : kg/dm ³) ■ Base : 1,034 ■ Durcisseur : 1,083	1 L (mono-composant uniquement) - 4,5 L (mono ou bi-composant)
Aspect du feuil sec	Extrait Sec	Conservation
Incolore	29 ± 2 % (norme EUR PL 005). 30 ± 2 % (théorique).	12 mois dans son emballage d'origine non entamé et fermé. Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.
Brillant spéculaire	Temps de recouvrement	Point éclair
■ 10% ± 5 % sous 85° d'angle.	4 à 8 heures (à 23 °C - 50 % HR).	Non applicable
Teintes	Rendement	Temps de vie du mélange
Incolore	■ 8 à 10 m ² /L environ par couche, variable selon l'essence du bois.	Durée d'utilisation du mélange en cas d'utilisation en bi-composant 1h30 (à 20 °C)

SOLWOOD ULTRA MAT

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Parquets neufs ou poncés à nu	<ol style="list-style-type: none">1. Ponçage au grain 802. Ponçage au grain 1003. Ponçage au grain 1204. Aspiration*5. Balayage6. Nettoyage	1 couche de SOLWOOD FONDUR AQUA puis ponçage au grain 180**	1 couche de SOLWOOD ULTRA MAT puis ponçage au grain 150** puis 1 couche de SOLWOOD ULTRA MAT

- Conditions d'application conformes à la norme NF P 63-201-1, 202-1, 203-1-1, 204-1 (DTU 51-1, 51-2, 51-3, 51-11).
- Ne pas appliquer en cas de fendillement, de déformations du bois, de défauts d'assemblage, de dégradation ou d'humidité.
- Ne jamais appliquer directement sur anciens fonds.
- Le séchage varie en fonction de la nature du bois et de l'humidité relative.
- Un ponçage soigneux est nécessaire avant l'application de la finition et entre chaque couche.
- Appliquer dans le sens des fibres du bois et dans le sens de la lumière.
- Température ambiante : entre 12 et 25 °C.
- Hygrométrie inférieure à 65 %.
- Se référer au document particulier du marché.

SOLWOOD ULTRA MAT

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau microfibres 10mm, spalter soie, spalter à poils mixtes.

Dilution

Prêt à l'emploi, ne pas diluer.

Nettoyage du matériel

À l'eau ou au White-Spirit si le produit a séché.

Caractéristiques réglementaires

Classification

- BASE : NF T 36-005 Famille I - Classe 6a / DURCISSEUR : NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2

Hygiène et sécurité

- Néant.

Informations consommateurs

- Bois aplani et mis à nu par ponçage, dépoussiéré, dénué de toute trace d'ancien fond type vitrificateurs, huiles ou cires, sans trace de détergent.
- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des fonds et préparations.